



## A Saint-Pierreville (Vœi Viollo)



Bulletin municipal : janvier 2026

### À l'occasion de la nouvelle année, nous avons le plaisir de partager avec vous un aperçu du discours de notre Maire, prononcé lors de la cérémonie des vœux

Chères Saint-Pierrevilloises, Chers Saint-Pierrevillois,  
**Grâce à vous Saint-Pierreville rayonne !**

**Alors oui 2026, sera une année particulière, singulière !**

Cela ne vous aura pas échappé : l'année 2026 ne sera pas tout à fait une année comme les autres. Dans quelques semaines, auront lieu les élections municipales, une échéance importante. En cette période pré-électorale, les règles en matière de communication sont nécessairement restrictives. La communication est encadrée par la loi: il m'est donc interdit de mettre en avant le bilan de l'équipe municipale, ce qui est tout à fait normal.

Mon discours restera donc factuel, neutre, centré sur les actions engagées ou achevées.

#### ***Un contexte national et international menaçant !***

L'an dernier, j'avais commencé mon discours en évoquant les crises multiples que traversait notre pays : crise politique, crise des finances publiques, crise internationale. Nous constatons aujourd'hui que ces crises ne se sont pas contentées de traverser notre pays : elles se sont durablement installées.

L'instabilité persiste, voire s'amplifie : les évolutions rapides, marquées par les transformations technolo-

giques, le durcissement géopolitique et les mutations sociétales, bouleversent nos repères. Dans ce contexte d'incertitudes, J'ai envie de dire :

#### ***Heureusement, il y a nos communes !***

Car oui, nos communes, au côté de nos intercommunalités jouent un rôle fondamental. La commune reste le premier échelon de la démocratie, la porte d'entrée du service public, le lieu où les difficultés locales et globales se traduisent concrètement.

Bien que la France soit confrontée au vieillissement de sa population et à une diminution démographique dans les zones rurales, il convient de rappeler que la ruralité ne se limite pas à ces constats. Saint-Pierreville démontre d'ailleurs sa capacité de résilience et continue de développer son attractivité. Nos campagnes sont des lieux de vie, d'innovation et de créativité.

Surtout la France ne se construit pas uniquement dans ses métropoles. Nos territoires ruraux sont véritablement des territoires d'avenir avec l'engagement citoyen comme force et levier de développement. Bénévolat, démocratie participative, initiatives solidaires, implication associative ou citoyenne : cet engagement est un levier puissant pour construire une société plus juste, plus solidaire et plus durable.

Ici, à Saint-Pierreville, cet esprit fait partie intégrante de l'identité de notre village. Par vos actions quotidiennes, votre implication personnelle et professionnelle, votre générosité, vous donnez à Saint-Pierreville son énergie, son dynamisme et sa bienveillance. Que chacune et chacun en soit sincèrement remercié: grâce à vous Saint-Pierreville rayonne !

Je tiens maintenant à exprimer ma reconnaissance à celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour notre commune. Sans l'implication et le professionnalisme de nos agents, Saint-Pierreville ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Ils assurent l'entretien des routes et espaces publics, accompagnent les enfants, accueillent les usagers, mettent en œuvre les projets municipaux et assurent la continuité des actions portées par vos élus. Ils travaillent parfois dans l'ombre mais remplissent des missions de service public ô combien essentielles.

Dans quelques semaines, Claudine prendra sa retraite. Je tiens à la remercier chaleureusement pour son engagement et sa confiance. N'oubliez pas qu'elle réalise actuellement le recensement de la population, action qui influe directement sur nos dotations.

### ***Recensez-vous tous !***

Je remercie également les agents de Val'Eyrieux, ils sont une centaine, mais particulièrement Rémi BOURRET, pour son accompagnement constant, mais également aux équipes du Bus France Services, présent chaque jeudi à Saint-Pierreville. Ce service gratuit centralise de nombreux organismes publics tels que les ministères, la CAF, la Poste, France Rénov', DGFIP, France Retraite, l'URSSAF, la SAUR, etc.

L'année 2025 a été une année dense, exigeante, mais porteuse de réalisations concrètes.

Sans revenir sur mes propos introductifs :

À l'échelle locale, l'action municipale est à la fois visible et utile. La sécurité du quotidien a connu une avancée majeure avec le retour effectif de gendarmes à Saint-Pierreville. Deux gendarmes sont désormais casernés, avec une réouverture au public sur rendez-vous. Cette présence humaine visible est essentielle en milieu rural. Il convient de souligner et de remercier l'engagement du centre de secours qui, bien qu'un peu moins sollicité par les feux de forêt, a assuré près de 230 interventions en 2025. Je voudrais remercier également l'ensemble des professionnels de la maison de santé.

### ***Saint-Pierreville une commune reconnue et bien accompagnée***

Durant l'année 2025, l'État et le corps préfectoral ont été de précieux partenaires, appuyant notre commune par quatre visites officielles (préfecture et sous-préfectures). Ces échanges réguliers illustrent le soutien institutionnel apporté à Saint-Pierreville et nous permet d'accéder à des dispositifs structurants.

### ***En 2025, des projets structurants pour l'avenir***

La fibre optique est désormais une réalité pour une grande partie de la commune. C'est un enjeu majeur pour l'égalité territoriale, l'installation de nouvelles familles, le maintien des activités et le télétravail.

Dans le cadre de *Village d'Avenir*, nous avons engagé un avant-projet sur le presbytère, avec une réflexion globale sur le bâti communal et le logement. Un grand nombre d'audits énergétiques ont été menés dans le cadre d'un partenariat étroit avec *Territoire d'Energie 07*.

Avec Saint-Pierreville, *Village de Demain*, les travaux du jardin de la cure seront terminés prochainement, dans le respect du budget initial, en étant fortement subventionnés (PNR- Fonds vert notamment en partenaire). Dans quelques semaines vous pourrez apprécier ce lieu de vie et de partage dans le centre bourg qui mettra notre patrimoine en valeur notamment notre église.

La modernisation de l'éclairage public, reportée par *Territoire d'Energie 07*, mais dont le lancement est prévu au premier trimestre, nécessitera un investissement d'environ 190 000 €. Cela permettra à la fois des économies durables, une amélioration de la qualité de service et sera synonyme de meilleur respect de la biodiversité.

Nous avons le plaisir de vous informer que l'État a accepté la reconduction de la Cantine à 1€ avec une tarification sociale pour deux ans supplémentaires. Cette décision de reconduction est rare et nous en sommes ravis, car près de 70 % des familles en bénéficient, et ce, depuis plus de trois ans.

### ***Solidarité et mémoire***

Après des années difficiles, l'EHPAD connaît une embellie et retrouve des indicateurs favorables : un meilleur taux de remplissage, des perspectives plus sereines et un résultat attendu à minima équilibré. L'actualisation de nos dotations soins, qui est positive, permettra de renforcer la qualité de l'accompagnement proposé à nos aînés. Le SSIAD Bernard Vialle intervient dans toutes nos campagnes et a obtenu la possibilité d'accroître ses capacités, permettant ainsi à un plus grand

nombre de personnes de bénéficier de ses services.

N'hésitez pas à prendre contact !

L'année 2025 restera également marquée par un moment fort de mémoire et de fraternité: une petite délégation de Saint-Pierreville a fait un voyage mémorial en Italie. Moment fort avec la remise de la médaille de l'Assemblée nationale au nom du peuple français, et également le passage symbolique mais essentiel d'Attilio Macaccaro du statut de disparu à celui de combattant de la Libération sur le monument aux morts de son village de Rivoli Veronese.

*Un acte de justice, de mémoire et de respect républicain à l'image de nos commémorations du 08 mai et du 11 novembre bien accompagnés par nos enfants du Conseil Municipal des Enfants.*



Toutes nos collectivités se doivent de trouver une gestion responsable au service de leurs investissements. Les résultats financiers 2025 de notre commune gardent la même trajectoire : pas d'augmentation des taux d'imposition durant le mandat, une baisse de plus de 20 % de notre endettement en 5 ans, une hausse des investissements (doublement en 5 ans ).

Je ne veux pas vous assommer de chiffres mais voici les propos de notre Conseiller aux Décideurs Locaux (ex-Trésorier) : « *En synthèse provisoire des ratios 2025 (dans l'attente des chiffres définitifs): la Capacité d'Auto-Financement nette des remboursements d'emprunts en capital, qui devait être négative selon les projections, progresse aussi depuis 2022 passant de + 75158 € à 104 414€ en 2025, sachant qu'une annulation de 30 000€ est venu impacter les ratios en 2025 (corrigée de cette annulation, la CAF nette serait de 134 414€) »*

Ces équilibres permettent d'envisager des opportuni-

tés, de préparer l'avenir et de rendre le mandat qui nous a été confié dans de bonnes conditions.

Ont été acquis récemment : le mobil-home et le terrain rue du Moulinage ainsi que l'ancienne boulangerie (cédée pour 1€ par la famille Vernet que je remercie).

La voirie communale a bénéficié de travaux d'entretien, de sécurisation et de réfection.

À l'échelle intercommunale, le vote du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal constitue une étape majeure : il traduit politiquement la vision de vos élus et leur volonté pour notre territoire à l'horizon 2040.

Je ne vais pas détailler l'ensemble des animations organisées au cours de l'année, mais il est rare de ne pas trouver une occasion de sortie dans notre village : cinéma, bibliothèque, marché, théâtre, Ardéchoise, printemps de la randonnée, visites du village, castagnades, Yoga, danse en ligne, ping pong, bal des flammes, fête de l'école, concerts, expositions, rencontres Ensemble et Solidaire, ateliers vitalité, visite de jardin, aide informatique, foot, marche collective avec ASALEE, soirées aux restaurants, repas des aînés, stages de céramique, etc.

Le travail partenarial avec Val'Eyrieux tourisme a été important et fructueux: la maison du châtaignier et le camping affichent de belles performances, contribuant à la vitalité du village.

Le dossier « village de caractère » progresse et occupera la prochaine équipe municipale.

L'association Site Remarquable du Goût Privas – Saint-Pierreville se relance: l'Assemblée nationale des SRG de France sera accueillie en avril entre Privas et Saint-Pierreville.

Pour conclure, la fin de mandat représente un moment particulier : notre objectif reste de rendre la confiance reçue. Soyez certains de notre engagement total jusqu'au bout du mandat.

Merci à tous : élus, agents, partenaires, associations et tous les habitants. Ce sont vos actions et votre attachement qui font vivre notre village en lui donnant ce supplément d'âme auquel nous sommes tant attachés.

Chers Saint-Pierrevillois, au nom du Conseil Municipal, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2026.

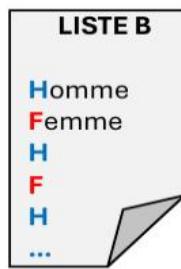
Vive Saint-Pierreville !

## ELECTIONS MUNICIPALES: DES CHANGEMENTS IMPORTANTS

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. La Loi du 21 mai 2025 comprend de nouvelles dispositions applicables aux communes de moins de 1000 habitants comme la nôtre, notamment le respect de la parité homme/femme en généralisant l'application du scrutin de liste paritaire.

**À St Pierreville (commune de 500 et 999 habitants ) les listes devront comporter au moins 13 candidats et jusqu'à 17 maximum pour élire 15 conseillers municipaux.**

**La liste des candidats est obligatoirement composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.**



L'ordre des candidats sur cette liste ne préjuge en rien de la « désignation » du futur maire, ni de l'ordre des adjoints qui relèvent exclusivement du vote du conseil municipal après les élections.

De 500 à 999 habitants

Au moins	Au plus			
13	14	15	16	17

### **D'un scrutin majoritaire et plurinominal à 2 tours à un scrutin de liste proportionnel et paritaire également à 2 tours.**

Jusqu'à présent, les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée et il était possible de modifier la liste pour laquelle vous souhaitiez voter : vous aviez la possibilité en tant qu'électeur de rayer des noms de la liste que vous aviez choisie puis éventuellement de les remplacer par d'autres personnes. Les suffrages étaient ensuite décomptés individuellement par candidat, y compris pour ceux qui s'étaient présentés sur une liste : les conseillers municipaux étaient alors élus au scrutin majoritaire et plurinominal à 2 tours.

Désormais, dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des élections municipales, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire à 2 tours : les listes doivent être paritaires (composées d'autant de femmes que d'hommes) et respecter une alternance une femme / un homme ou inversement. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats, les candidatures isolées ne sont plus possibles.

#### **Le panachage n'est plus autorisé**

**Si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats. Comme auparavant, tout autre ajout sur le bulletin annulera également celui-ci.**

Cette évolution a lieu car le mode de scrutin appliqué jusque-là dans les communes de moins de 1 000 habitants ne permettait pas le respect de la parité dans les conseils municipaux. De plus, en cas de démission d'un élu, il sera remplacé au sein du conseil par le premier qui était non élu de sa liste (ce qui explique la possibilité d'une liste de 17) : le conseil restera complet et il y aura moins besoin d'organiser une nouvelle élection en cours de mandat.

## A quel moment l'élection est-elle considérée comme acquise ?

**L'élection est acquise au premier tour lorsqu'il n'y a qu'une seule liste ou lorsqu'en présence de deux listes, l'une d'elles recueille la majorité absolue des suffrages exprimés.**

Dans le cas contraire, il y a nécessité d'organiser un second tour. **Les listes admises au second tour sont celles ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour. Leur composition peut être modifiée pour intégrer des candidats présents au premier tour sur d'autres listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.**



**S'il y a deux listes au premier tour, il y a nécessité d'organiser un second tour en cas d'égalité parfaite des suffrages exprimés.**

Pour une élection acquise au premier tour, si la majorité absolue est toujours exigée, en revanche, le vote du quart des électeurs inscrits n'est plus requis.

## Si plusieurs listes se présentent, comment les sièges des conseillers municipaux sont-ils répartis ?

**Les suffrages exprimés permettent de calculer la répartition des sièges entre chacune des listes. Le calcul s'effectue en 3 étapes :**

- attribution de la prime majoritaire: la liste arrivée en tête aura 8 élus ( les 8 premiers )
- répartition à la représentation proportionnelle en fonction du quotient électoral
- répartition des sièges, éventuellement restants, selon la méthode de la plus forte moyenne

Exemple avec une liste A ayant eu 160 voix et une liste B avec 130 voix:

La liste A aurait les 8 élus de la prime majoritaire + 3 élus de la répartition proportionnelle + 1 élu de la répartition à la plus forte moyenne: 12 élus au total ( les 12 premiers de la liste ).

La liste B n'aurait que les 3 élus de la répartition proportionnelle ( les 3 premiers de la liste ).

**Le nouveau conseil municipal élira le maire et les adjoints**

**Le maire est élu parmi les membres du conseil municipal au scrutin secret et à la majorité absolue.**

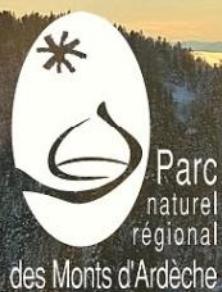
**Les adjoints sont élus parmi les membres du conseil municipal, au scrutin de liste paritaire à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel (liste bloquée).** La liste est donc composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

**L'ordre de présentation de la liste des conseillers municipaux candidats aux fonctions d'adjoint n'est pas lié à l'ordre de présentation des candidats à l'élection municipale et peut donc être différent de celui-ci.**



# Panorama de l'année 2025

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



## 2 nouveaux livrets TOUT SAVOIR SUR



### LA GÉOLOGIE

Des traces de dinosaures aux jeunes volcans d'Ardèche en passant par les chaos granitiques, avec lui vous saurez tout, ou presque !

### LE PATRIMOINE INDUSTRIEL

Laissez-vous surprendre par la diversité des héritages industriels des Monts d'Ardèche : soie, eaux minérales, mines, carrières, bois... Et partez à leur rencontre dans autant de lieux qui les abritent.

Livrets disponibles gratuitement auprès du Parc, des offices de tourisme ou en ligne.



**LES MONTs  
DE DEMAIN**  
3ème Charte  
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Scannez pour répondre à l'enquête

### ENQUÊTE HABITANTS

Vous faites quoi ces 15 prochaines années ? Créé en 2001, le Parc des Monts d'Ardèche se lance dans la préparation de sa 3ème Charte (2029 > 2044). Elle va guider l'action du Parc et de ses partenaires pour les années à venir. Avant de prendre la plume, une grande étape de consultation locale est lancée. Habitants du Parc, votre avis compte ! Merci de faire entendre votre voix. C'est votre territoire, votre avenir !

Participez à l'enquête sur le site internet du Parc (anonyme, 10 min top chrono).

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche  
50 rue Marie Sauzet  
07380 JAUJAC

### LA PIERRE SÈCHE, C'EST DU SOLIDE !

Terrasses agricoles, calades qui relient les villages ou bâtières discrètes qui irriguent les châtaigneraies... Dans les Monts d'Ardèche, la pierre sèche est partout :

- Édition de guides pratiques pour transmettre les bons gestes
- Soutien aux projets contemporains
- Formations pour les professionnels et aides financières pour relancer la filière

#### Nouveau film



Le réalisateur Axel Falguier a filmé les paysages des Monts d'Ardèche façonnés par la pierre sèche et rencontré les artisans de ce renouveau.

Un film de 7 minutes sur la chaîne You tube du Parc.

### UNE MARQUE À PART

Aujourd'hui, 168 professionnels du Parc des Monts d'Ardèche portent la marque V A L E U R S

PARC. Elle valorise leurs engagements en faveur de la préservation de l'environnement, leur attachement au territoire et la qualité de leur accueil.

Cette marque est attribuée à des hébergement touristiques, des producteurs de châtaignes, de myrtilles, de miel et de Chatus, des eaux minérales, des prestations accompagnées

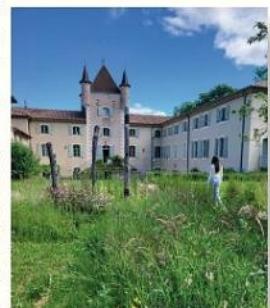


(rando, canoé, vtt...) et des maisons et musées thématiques.

[www.destination-parc-monts-ardeche.fr](http://www.destination-parc-monts-ardeche.fr)

### 270 idées près de chez-soi

En 2025, le Parc a organisé ou soutenu 272 rendez-vous géologiques, biotrésors, PARTAGE DES EAUX, cinéma au village, maison du Parc, Castagnades... Vous avez été plus de 5500 personnes à venir visiter la Maison du Parc à Jaujac et l'exposition sur l'industrie textile, « Ce fil qui nous relie ». En 2026, le Parc vous donne à nouveau rendez-vous pour une année d'animations !

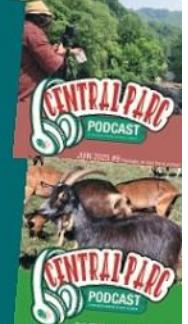


### Suivez le Parc

> CENTRAL PARC, une chronique mensuelle à écouter sur les radios locales et en podcast



S'abonner gratuitement à  
> la newsletter tous les mois  
> le fanzine (journal)



Sur les réseaux sociaux

Facebook

@parcdesmontsardeche

Instagram

@parc\_monts\_ardeche

### Contactez le Parc

accueil@pnrmr.fr / 04 75 36 38 60

[www.parc-monts-ardeche.fr](http://www.parc-monts-ardeche.fr)

